Nations Unies S/2021/1118

# Conseil de sécurité

Distr. générale
21 septembre 2022
Français
Original : anglais

## Pouvoirs du représentant de l'Inde au Conseil de sécurité

### Rapport du Secrétaire général

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 21 septembre 2021 indiquant que M. Harsh Vardhan Shringla, Secrétaire aux affaires étrangères, représentera son pays aux 8865e, 8866e, 8867e et 8869e séances du Conseil de sécurité, qui se tiendront les 27, 28 et 29 septembre 2021.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

21-19947 (F) 040122 100122

Merci de recycler